 **PROCES VERBAL - COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 11 MAI 2023**

L’an deux mil vingt-trois le 11 mai à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune de QUINCY, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la salle du conseil de la mairie, sous la Présidence de M. Pascal RAPIN, Maire.

Date de la convocation : 5 mai 2023

**Présents** : Pascal RAPIN, Agnès DELANNOY, Sébastien CLAVIER Géraldine MARTYNIAK, Sophie BERTRAND Custodia CARVALHO, Patrick HERVET, Jacques PERARD, Jean Michel RADOUX, Luc TABORDET.

**Absents excusés** : Nathalie HOUSSIER a donné pouvoir à Géraldine MARTYNIAK , Luc DELANNOY a donné pouvoir à Agnès DELANNOY, Christian MYSZKIEWICZ, a donné pouvoir Sophie BERTRAND, Mary STIANTI a donné pouvoir à Pascal RAPIN .

Madame Agnès DELANNOY a été désignée secrétaire de séance.

Début de la séance 18h30

**DELIBERATION N°2023 - 14**

**Parc éolien**

Le Maire expose au Conseil Municipal que la mairie a été contactée par la société RWE RENOUVELABLES France, au sujet de la réalisation d’un parc éolien sur le territoire de la commune de QUINCY.

Considérant que la société RWE RENOUVELABLES France a précisé que des études de faisabilité du Projet (études de vent, acoustiques, environnement…) seront réalisées sur le territoire de la commune en vue de déterminer précisément le lieu d’implantation de l’éolienne et les caractéristiques techniques de ce Projet ;

Considérant que l’ensemble des conseillers ont reçu indépendamment de leur convocation :

-Ont fait l’objet d’une information en mairie le 6 avril 2023

- ont reçu une note de synthèse transmise le 14 avril 2023 rappelant l’ensemble des éléments essentiels du Projet.

* **Le conseil municipal se prononce** pour la poursuite des études sur le territoire de la commune et engage la société RWE RENOUVELABLES France à poursuivre les démarches nécessaires à la réalisation du Projet (observations de terrain, études de règles d’urbanisme, rédaction de l’étude d’impact, analyse des possibilités de raccordement…) en vue de l’élaboration du dossier de demande d’autorisation environnementale et de son dépôt.

Vote : 14 Pour : 11 Contre : 3

**QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

DONS AUX ASSOCIATIONS

Le vote des dons aux associations est reporté, un formulaire de demande de subvention sera envoyé aux associations pour étude de leur besoin.

TRE TRAVAIL NON REMUNERE

Le maire informe les membres de conseil municipal qu’une personne venant du service pénitentiaire d’insertion effectuera un travail non rémunéré de 40 heures à partir du 15 mai 2023 sur la commune de QUINCY.

OPERATION VILLE A JOIE

Le 6 juillet de 17h30 à 21 manifestation « Ville à joie »

Il est fait appel aux associations et artisans de la commune. Un autre point sera fait avant la date précitée.

REDEVANCE DES ORDURES MENAGERES

Actuellement les habitants de la CDC s’acquittent d’une redevance établie selon le nombre de personnes vivant au foyer.

Le Président de la communauté de communes souhaite passer le règlement des OM à la TEOM  (taxe des ordures ménagères) dont le calcul sera effectué en fonction des impôts fonciers. À l’issu de deux réunions d’information, les élus communautaires statueront par vote.

DEFIBRILATEUR

Info contrat de maintenance

PANNEAU PHOTOVOLTAÎQUE

Le maire informe que l’entreprise TRANSIT ENERGIE (VINCI AUTOROUTE) souhaite implanter des panneaux photovoltaïques sur la commune de QUINCY.

Ils prendront contact avec la mairie.

TERRAIN DE FOOT

Le maire propose la mise en sommeil du terrain de foot.